

Quelles institutions pour demain ? Un nouveau contrat social ?

Lorsque j'ai assisté à la tenue de Chartres, il y a un an, j'ai vécu avec beaucoup d'enthousiasme une parole libre, non soumise à un conformisme de bon aloi que l'on rencontre habituellement dans les loges. Par ailleurs, il faut bien dire que j'ai été sensibilisé aux thèmes de **l'écologie** et d'**économie**, que je ne connaissais que de loin.

J'ai fait mienne l'idée d'une « **loge de recherche** », procédant à un travail renseigné et lucide aboutissant à une analyse multi thématique très complète sur les méfaits et injustices tant pour l'homme que pour la nature d'une gouvernance de la cupidité financière.

Dans mon idée, les thématiques très diverses étaient nourries entre deux tenues, sur un site de réflexions partagées par des échanges et des documents permettant d'en faire la synthèse aux moments des tenues.

L'histoire de la loge, négociant sa coexistence avec la CNRDD, voire même son existence et sa raison d'être au sein du Grand Orient, était parvenue à la conclusion qu'il y avait trop d'analyses et de constats et très peu de propositions concrètes.

Il m'avait semblé à l'époque, en échangeant avec les très sympathiques frères et sœurs, qu'il y avait un intérêt pour s'orienter vers un « **nouveau contrat social** », rendu nécessaire par le « **concept de développement durable** » et **la convergence des crises de toute sortes** en réponse aux effets qu'elles provoquaient. Une contribution d'idées au vœu très répandu dans l'opinion d'un « **mieux vivre ensemble** »

J'ai eu la sensation qu'ajouter les planches depuis trois ans ne suffisait pas et qu'il en fallait tirer la cohérence et l'essentiel des propos. J'ai alors proposé de faire une **analyse de contenu** des cahiers de trois ans de planches, d'en tirer **les principales valeurs** capables d'étayer de nouvelles institutions et d'élaborer ce futur contrat social.

J'ai été pris d'une véritable frénésie de travail, qui m'a surpris moi-même, pendant plusieurs mois et malgré mon handicap en matière informatique, je suis passé de l'idée de faire « un **sommaire circonstancié** » uniquement constitué de citations des intervenants, à celui progressivement « **d'un système de construction collective du nouveau contrat social tenant compte de l'analyse des travaux antérieurs.** »

Je pensais intéresser au fur et à mesure de ce labeur aux trois parties, **constats, analyses** et **propositions** et qu'au bout de quelques temps je faisais précéder de commentaires suggestions et remarques, voire des **méthodes de mise en commun**, bref en forme de coopération de fait. Le vénérable et la sœur Maddeo de la CNRDD, m'ont aidé à corriger les textes, que je prenais sur moi de faire parvenir aux membres divers de la loge pour les sensibiliser, sans qu'il ne me soit rien demandé. Les travaux ont été votés favorablement à Versailles.

L'idée « d'un **système de construction collective** » a été remis à plus tard et, je l'avoue, je n'ai eu de fait que peu d'intérêt manifesté pour ces travaux, bien qu'aboutissant à un **pastiche d'un texte de Robespierre**, à titre d'exemple, tenant compte des analyses et idées quelques propositions, un texte donnant l'idée d'un **nouveau contrat social**, capable de répondre aux défis politiques, écologiques, économiques et sociaux si lucidement analysés. Dans mon idée, j'insiste, il ne s'agissait que de susciter une motivation pour **formuler en toute coopération** ce fameux «contrat » et d'apporter des améliorations pérennes à notre fonctionnement.

Quoi qu'il en soit, je vous demande pardon de ce qui a été probablement pris comme des maladresses, déroutantes dans leur nombre et par la difficulté peut-être aussi de ce que je proposais à l'étude pour que l'on s'en empare pour construire ensemble .

Depuis, fidèle à mes idées je me suis plongé dans le pratico pratique d'associations comme **Colibris** et **Alternatiba**, et dans le tissu associatif en général puisque travaillant enfin en Eure et Loir avec 55 associations.

J'ai pu constater qu'au sein de ces associations les thématiques et les valeurs développées par Oeikos étaient fort répandues, mais plus pratiquées que théoriques, avec à la fois une **mentalité toute nouvelle** et même des **formes d'organisations « sociocratiques », consensuelles, coopératives, sans chef, ni gourou ni leader, coupées de toute politique politicienne et totalement opposée à la société actuelle de la croissance pour la croissance .**

Ces nouvelles formes mettent l'accent sur **tout ce qui est alternatif**, dans tous les domaines, mais un **alternatif fait par les citoyens eux-mêmes**, conscients des enjeux de la planète autant que de l'inefficacité des institutions actuelles, trop au service du profit de quelques uns au détriment de tous. Ce nouveau citoyen est un «**éco citoyen**» qui **retrouve par des pratiques mises en œuvre le lien avec les autres et fonde de fait ce** que les philosophes appellent un nouvel «ordre politique». Il y a là un nouveau contenu aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, tant prônées et si sociologiquement vides de sens.

Il ne s'agit plus de mettre des sparadraps à un navire qui coule, mais on assiste à l'apparition d'ingrédients d'une société répondant à une **nouvelle Logique ne correspondant plus à la culture reçue ; cette nouvelle logique est perçue, dans l'opinion publique, par le ressenti des crises sur le quotidien et ce par un nombre de plus en plus important. Ce qui en résulte, c'est que toute idée de société nouvelle n'est plus l'oeuvre d'un seul ou même d'une école de pensée. C'est une pensée immédiatement en œuvre. L'ensemble de tout ce qui s'exprime est un véritable et gigantesque mouvement social.** De nombreuses études universitaires européennes confirment ce point de vue. Je n'en suis que l'écho.

Il s'agit d'une **réponse par le bas**, chacun agissant à sa portée et à sa manière pour répondre aux défis inévitables de notre temps, dans le cadre de circuits courts économiques, au **niveau des catégories socio professionnelles**, y compris étudiants et retraités, avec des **innovations alternatives** souvent jugulées par les banques, les grands groupes et nos politiques,

Je me suis bien évidemment dit que ce n'était plus aux bourgeois d'élaborer pour les gens une nouvelle constitution, pour asseoir leurs privilèges, mais que c'étaient bien à l'ensemble de ses « éco citoyens » nouveaux, de constituer les conditions d'une survie possible de la Cité.

Une mise en oeuvre de fait des valeurs portée par Oiekos de **biens communs**, de penser avec **libre arbitre**, de **mise en liens fraternels** avec le voisin à l'échelle régionale, de petits phalanstères de 5 à 6 millions de membres.

C'est l'émergence d'une «**sociale gouvernance**» **faite par l'homme et pour l'homme**, répondant à la triple fonction économique, sociale et écologique, mais avec une **nouvelle logique** et une nouvelle culture, peu compréhensibles au regard de celles du passé et à mes yeux **délégitimant** toutes les institutions actuelles et remettant sur le chantier une autre démocratie.

Ce ne sont plus les descendants des bourgeois qui ont fait la révolution d'hier pour garantir leurs privilèges, **mais c'est la population d'aujourd'hui qui fera les institutions de demain**, sans passer par la démocratie actuelle, ses médias et ses modes de représentation, toutes soumises aux normes financières.

Je pense sans nuances, de façon radicale, que cette «démocratie républicaine»-là se meurt dans et par l'argent comme unique valeur; il y a là un tsunami de renversement des valeurs répandu par tous ces blogs, sites, Smartphones, associations de toutes sortes, et ce partout dans le monde.

Telle est mon analyse. Et c'est par rapport à ce phénomène qu'il nous faut, me semble-t-il, nous situer désormais tout en sachant que les institutions financières mondiales, leur «**enfumage permanent**», font tout pour récupérer le moindre changement au détriment de l'homme et de la nature.

Alors, nous maçons, avec notre compas à géométrie variable, comment faut-il accompagner ce changement social de fond, cette (r)évolution à la Gandhi, afin d'aider à émerger ce qui s'impose déjà de fait et à l'insu des gouvernances actuelles ? Un pacte, une convention sociale ? un contrat social ? ou un consensus ?

Quelques propos sur le «contrat social» de Rousseau.

Je n'ai que trop peu de temps ici pour analyser sérieusement la démocratie d'Athènes qui ne concernait qu'un petit phalanstère de citoyens dominant une population d'esclaves. A grand trait on pourrait dire que la démocratie républicaine n'a jamais existé. Le vote des citoyens a été longtemps censitaire, la notion d'égalité n'est apparue qu'en 1848, les droits de l'homme sont souvent restés théoriques voire poétiques et le suffrage universel est une notion du 20ème siècle, et encore ! Les femmes ne votaient pas jusqu'à une certaine période relativement récente. Alors l'idée de «contrat social» de Rousseau, si acquise, aurait-elle inspiré nos treize constitutions, au moins dans leur préambule ? Il semblerait qu'en fait le concept n'en soit resté qu'à l'état de mythe.

L 'idée de contrat remonte à Pufendorf (1773), (in *de jura naturae et gentium*) qui émettait l'idée de « *pactum societatis* »). Puis ce fut Plessis Mornay qui imagina un contrat entre le Roi et le peuple sous l 'égide de Dieu - à condition que le Roi respecte le droit divin.

Certes on retrouve au chapitre VI du pacte social de Rousseau (1762) une définition qui semble se rapprocher de ce « *mieux vivre ensemble* » que nous évoquions plus haut : Il s'agit de trouver une forme **d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant**. N'y a-t-il pas là nos valeurs de **biens communs**, de **coopération** entre les hommes de nos discours ?

« Par le contrat ... », peut-on lire dans le manuscrit de Genève, « ... *chacun s'aliénant de façon totale à toute la communauté se dénature lui-même, et cesse d'être à lui seul un tout naturellement distinct et autonome et devient une partie indivisible du tout* ».

Ainsi c'est l'acte d'association, de coopération avec l'autre qui fonde le nouveau contrat social. C'est l'acte de rapprochement, de **lien réciproque avec l'autre**, la participation effective dans l'ordre économique, social et écologique de la cité, qui change en une nature sociale liée par des rapports réciproques, désormais essentiels, inaliénables, entre le citoyen et une communauté, un corps moral et politique, au sens philosophique du terme. Ce citoyen devient par là-même une personne publique instituée ex nihilo par le contrat. Mais on comprendra bien que voter tous les 5 ans ne correspond pas à de réels liens entre l'individu et la communauté. Faut-il ici rappeler que 72 % des Français ne votent pas aux élections européennes ?

Thomas More et Rousseau ont forgé une image de « *contrat social* », mais l'usage du mot « *social* » n'est pas le même que celui accordé aujourd'hui; le contrat a pour origine l'idée d'Aristote pour qui l'homme était un animal politique, donc adhérent à une communauté politique d'ordre naturel. On voit comment un Rousseau, prônant l'idée d'un homme bon par nature et corrompu par la société des hommes et ses règles, notamment de propriété privée, a pu forger ce mythe. Hobbes enfin, dans son Léviathan, avait décrit l'état de nature un siècle auparavant comme un état de guerre, « l'homme n'étant qu'un loup pour l'homme ».

Des éléments ultérieurs ont fait perdurer le mythe qui ne correspond à aucune réalité actuelle dans le ressenti de l'opinion publique. Là encore je ne peux que m'exprimer qu'à très grands traits.

Au déclin de la royauté s'est installée une nouvelle forme de liberté, celle de croire et de juger de sa foi par soi-même, liberté qui va renforcer le poids de l'individu en tant que tel. La liberté d'association en 1847 et l'affirmation de la liberté de la presse puis le suffrage universel ont confirmé le mythe fondant les institutions parlementaires de représentants du peuple censés le représenter dans la gouvernance générale. Il est à remarquer que Rousseau lui-même d'ailleurs avait affirmé par avance à ce sujet que la loi de la majorité pouvait très bien ne pas représenter la volonté générale même dans des institutions dites démocratiques avec élections des représentants.

L'instauration de partis, avec leur discipline de vote, l'expansion des techniques médiatiques, la main mise sur tout par les lobbies et les trusts et la création de la monnaie privée ont totalement réduit à l'état de bonnes paroles, ce mythe. La réalisation par les lois de toute forme de contrat n'a pu être « sociale » car le sens de ce mot a changé depuis Rousseau. A cela on peut ajouter que la notion plus tardive de « droits de l'homme » entrant dans la conception actuelle du social, ne fait pas partie des écrits antérieurs de Rousseau. Ce qui rend le terme de l'époque peu significatif de nos jours.

Alors que faut-il garder? Je dirais volontiers l'idée d'une **association**, d'une **coopération, d'une part active de chacun à la vie de la communauté**, celle d'un citoyen de demain, l'Eco citoyen? Il est sûr que les crises actuelles font ressurgir la nécessité de **liens** entre les gens d'une même communauté que la société de l'argent pour l'argent a fait soigneusement disparaître.

Le mot «contrat» évoquant les liens de subordination au « patron » me paraît inapproprié, Je pense même qu'il est doté d'une connotation négative. Je préférerais encore le mot « **consensus** » comme adéquation entre le mode de gouvernance collective et l'Eco citoyen.

Mais ce « **consensus** » ou « **engagement responsable et réciproque** » n'est pas à forger par quelques uns, ni même un nouveau Marx, en amont de toute constitution ou loi. Ce sont les usages de mots nouveaux qui seront le plus sociologiquement exacts.

Vers de nouveaux modes de gouvernance ? De nouvelles institutions ?

Ce vers quoi il faudrait se diriger c'est un cadre sans texte, les chapitres d'une constitution et des modalités d'application d'un dialogue coopératif. L'idée de **convention collective** me paraîtrait la plus appropriée, que sais je.. ? je ne suis pas vous..

Dans l'idéal, il s'agirait d'établir une **structure d'une future convention collective, dressant** les formes d'un certain « fédéralisme » délimitant la souveraineté et l'autonomie de chaque région ou phalanstère, la conception des limites, de l'exécutif du législatif et du judiciaire. Les règles établiraient les modalités d'application nécessaires à l'élaboration de textes de lois négociés avec les régions, des lois dont le contenu même serait fait par les Eco citoyens, à leur niveau et de façon consensuelle.

Cet exécutif serait chargé de coordonner l'ensemble non seulement avec les régions mais avec l'étranger. Chacun de ses actes ferait l'objet d'allers et retours avec les régions. Ce qu'il resterait de la fonction l'homme politique serait de ne plus forger les lois, mais de les appliquer, de vérifier leur conformité à la convention collective. Le rôle des experts serait de vérifier « la faisabilité » des propositions ou d'avertir des dangers ou irréalismes. Ce qu'édicteraient les « Eco citoyens » dans de telles lois ne pourrait être ni injuste, ni anti social, ni anti économique. Et surtout pas anti écologique.

Il me faut ici ajouter qu'une telle réflexion de notre part ne peut s'initier qu'à condition que l'on se mette dans la situation de crises extrêmes rendant caduques les systèmes de

gouvernances actuelles ; alors à ce moment, il faudra bien être porteur d'idées mûries et travaillées. Ce n'est pas les cornichons seulement qu'il faut changer, c'est aussi le bocal. Nous vivons un tournant historique, majeur. Ne le laissons pas aux gouvernances financières. Pour moi, c'est un combat totalement au service de l'Homme et de la Nature.

Voilà de façon extrêmement simplifiée, le fond de ma Foi profonde que je vous transmets. L'idée de base est de raisonner en faisant table rase de tout.

Cela paraît peut-être risible, irréaliste, c'est peu concevable, mais faisable, et de toutes les façons cela se fait tous les jours sans nous maçons, et à avec une très grande rapidité. Les crises de diverses natures que vous avez si bien analysées nous amènent inexorablement à une situation par nature inimaginable il y a encore quelques années.

L'exemple des institutions Danoises

Je voudrais ici terminer ce très modeste et incomplet discours sur la notion de contrat social par l'évocation de faits existant déjà en ce sens et qui donnent à mon avis tout son intérêt à la théorie.

Il y a les régions ou phalanstères (population à taille humaine dans laquelle la vie de la cité peut s'organiser), qui semblent aller en ce sens. Il y a les désirs des Ecossais, des Catalans, des Grecs, souvent battus en brèche par le diktat des pouvoirs financiers. Il y a des exemples plus actualisés comme l'Islande, la Nouvelle Zélande, la Finlande, en partie la Suède et la Norvège et l'Amérique du sud. Je ne dis pas que tout est parfait mais il s'organise autre chose avec d'autres mœurs de la cité que les formes que nous connaissons et que je dis que ces formes se meurent. Il faut bien sûr compter avec le symbolisme des mouvements comme Podemos ou celui des Indignés, pour ne citer que ceux là, sans compter la montée croissance de l'éco citoyen. Tout cela, cité sans précaution, va dans le même sens. Mais l'exemple institutionnel le plus probant est celui des institutions du Danemark qui, dans l'état actuel de l'économie, représentent une véritable quadrature du cercle.

Il y aurait au Danemark un véritable consensus social, fondé à la fois sur la culture, la flexibilité, la sécurité des citoyens et leur concours à la gouvernance du pays ? Le mot d'ordre est on en peut plus clair « Tous ensemble » empreint de dialogue, de partenariat et de confiance sociale avec une obligation de résultat.

Cela se traduit pas des politiques sociales généreuses, des politiques actives en matière d'emplois, par une plus grande flexibilité des entreprises.

Le droit du travail dépend de conventions collectives, négociées tant dans le privé que le collectif (il n'y a pas de fonctionnaires à vie, peu de CDI 25%, contrat de remplacement 25 % et 8% en « activation », 4% en CDD (souvent des missions d'étudiants. Ajoutons à cela que 80 % des Danois sont syndiqués)

Le point fort de ce consensus social est **la sécurité des revenus** (proche de l'idée du **revenu d'existence** dont il existe d'ailleurs des expériences en Inde et un essai en cours

en Finlande). Cette sécurité est illustrée par un revenu de 90 % du dernier salaire jusqu'à hauteur de 2250 euros mensuels et de 50 % pour les ex salaires arrivant à 3350 euros et plus. Et ce pendant 4 ans...

Ceci dit des offres dites « d'activation, » de formation sont faites par les syndicats qui gèrent les cotisations de solidarité, les allocations et l'activation des chômeurs, et il y a obligation de ne pas rester simple assisté en acceptant de travailler. Et il y a une forte condition, celle d'accepter un emploi, même avec 4 heures de transport /jour et avoir travaillé au moins 52 semaines dans les trois dernières années. En cas d'échec au bout de 4 ans, il y a en plus une assistance qui prend le relais pour les cas désespérés qui ne pourront jamais participer au système compétitif. Enfin, même dans ce cas les **salaires obtenus correspondent au salaire moyen danois.**

Mais la mentalité une fois encore est de vouloir « **gagner tous ensemble.** » dans la société actuelle. Je suis quant à moi très enthousiaste de ce type de société et ne pense pas que cela mérite quolibets, mépris, ou silence ... Cet été encore, on montrait une entreprise de porc danoise, parfaitement moderne, subissant des normes sanitaires et écologiques plus sévères qu'en France, avec une forte exportation dans 100 pays dans le monde entier et vendant ses produits beaucoup plus bas que le prix fixé par le gouvernement français aux éleveurs bretons accablés de charges. Où est l'erreur ? Et que dire de ce premier ministre interviewé dans un modeste bureau qui dit au journaliste : « vous voudrez bien m'excuser, il est 15 heures 30, il faut que j'aille chercher mon fils à l'école et préparer le repas car ma femme ne revient ce soir qu'à 19 heures ».

Je dois ici arrêter un discours à la fois sociologique, philosophique et malgré tout concret à la fin. C'est la quintessence de neuf mois de travail dont je vous ai rendu témoins malgré tout et non pas l'œuvre d'un seul mais une goutte d'eau porteuse d'espoir et d'offre de coopération pour d'ensemble.

Pour moi, les malheurs de ce monde sont si évidents et si pénibles, qu'il m'insupporterait de ne pas aller vers mon frère ou ma soeur en humanité et de ne pas tenter de mettre en synergie les intelligences différentes de chacun et ce pour quoi il est doué sans hiérarchie.

Je ne participe pas à l'anomie générale et adhère à cette idée que l'indifférence est le plus bas degré de la liberté.

Mon vœux le plus cher est d'avoir suscité en vous un désir de coopération, de dialogue positif, de construction ensemble au fil des mois, et si je n'y suis pas arrivé, c'est que probablement je me suis encore mal exprimé.

Je distribue par ailleurs les deux pages du pastiche de Robespierre élaborant comme un contrat social tel que je l'imaginai le 30 avril dernier et dont j'ai dépassé aujourd'hui l'idée. J'aimerais beaucoup, Vénérable Maître, qu'il figurât dans nos cahiers et archives en pièces complémentaires à mes propos .

J'ai dit
René